

Monsieur  
Monsieur Jean Coletti, Commissaire  
Extraordinaire à Samos

Samos



20 juin 1830 (11.5)

14

Mon cher Collet,

j'ai reçu hier la lettre de votre ami de com-  
avoué quelle m'a bien étonné en me faisant  
l'autre aucune de ces lettres en réponse à celles  
l'un et l'autre, il n'y a que vous seul qui pou-  
est la personne qui est si intéressé à empêcher  
a été confiée à Mr Turck fin du général  
recommandé à Mr Dupré, les autres ont été re-  
votre propre demande car dans deux lettres écrites en français et probablement par ce négociant  
vous me dites de les adresser à ce négociant ce que j'ai fait. je ne m'en rappelle pas le nom  
maintenant car vous voyez je vous envoie de thérapia et non de péra. ma dernière lettre vous a  
été envoyée à l'occasion d'un capitaine Sacciotte qui vous me recommander et cela dans une  
lettre écrite de la même main que je suppose celle du négociant. ce capitaine m'a dit qu'il étoit  
lui-même envoyé par de la gaine pour porter ces lettres. il y avait un chiffre dont vous auriez  
fait usage s'il vous étoit parvenu. il y a plus d'un mois quelle auroit dû vous être remise j'en  
donne de ma surprise quand après tant de lettres écrites et confiées à des occasions qui me  
paraissent si peu suspectes, celle de Mr Théotki m'apprend que vous n'avez encore rien reçu  
que le poste d'il y a un mois. j'ai plusieurs fois examiné votre signature apposée au bas de  
deux lettres que vous m'avez écrites en français et je vous avoue que je ne l'ai pas  
reconnue pourquoi ne pas m'écrire vous-même en italienne. vous avez raison vous et Mr Théotki  
mais que voulez-vous personne ne fait ce qu'il veut dans ce monde mais ce qu'il peut ou  
ce qu'il croit pouvoir. cependant les jacobins ne sont pas ~~les seuls~~ en droit de se plaindre  
car on arrange dans ce cas-ci leurs affaires de manière à ce qu'ils n'aient jamais l'occasion  
de ~~se plaindre~~ voir une figure turque. il paraît que vous n'avez pas compris votre position et que  
vous vous exposez à vous compromettre ce n'est en pure perte pour vous et pour l'État. vous vous  
feriez tout à votre avantage sans obtenir plus que les circonstances ne peuvent le permettre.  
je ne puis vous en dire davantage puisque je ne suis si allé voir vos amis. une redonne une  
lettre de Mr Dupré et de ce négociant qui s'agit pour vous. adieu mes amis à Mr Théotki  
et m'excuse tout à vos vôtres amis